Le Nouvel Echo De Baudinard sur Verdon

JANVIER 2022

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du maire	2
Les brèves de Baudinard	7
La vie de la commune	14
Procès verbaux du conseil municipal	18
La vie associative	22
Emploi du feu	36
Nos commerces	37
Renseignement utiles	38

Quand Baudinard s'illumine...

Bulletin municipal d'information

Mairie de Baudinard sur Verdon
36 grand'rue
83630 Baudinard sur Verdon
Site internet : www.baudinard.fr
Courriel : mairiedebaudinard@gmail.com

Le Mot du Maire

LE MOT DU MAIRE

Joane LANGLIONIN

Baudinardaises et Baudinardais,

chers administrés,

En cette nouvelle année, ou la maladie continue ses assauts en parcourant notre région, notre pays, le monde, où les restrictions sanitaires qui en découlent, musellent les diverses programmations de festivités et activités organisées par nos associations et la commune… (repas de la St Sylvestre, loto des associations, réunion publique sur le débroussaillage, vœux du maire, concert organisé par le plancher des chèvres…)

Nous ne devons pas perdre de vue……. Nous sommes BAUDINARDAIS !!
Et je m'avance certes, mais nous sommes tous habitants de Baudinard par ce choix de qualité de vie que nous offre ce beau pays du Verdon, par amour pour ce lieu haut en couleurs et personnalités.

Je suis fier et je remercie :

Ces voisins qui s'entraident, ces baudinardaises et baudinardais qui prennent soin de leurs ainés, ces associations qui se donnent dans les programmations et les maintiennent jusqu'au bout quand les conditions le permettent.

Notre service technique (Vincent, Marc et Rémi) qui œuvre quelque fois dans l'urgence pour les besoins divers de la commune, chez des particuliers ou pour des actions ponctuelles d'aide à la personne.

Notre service administratif, à l'accueil Mairie et bureau de poste communal, Emmanuelle, présente depuis quelques années maintenant, qui par ses connaissances et compétences acquises au fil des années, nous dote d'une position de force face aux méandres administratifs.

Aux membres du conseil municipal qui m'épaulent et me soulagent dans toutes nos démarches.

Merci aussi pour vos courriers de soutien ou de remerciement pour nos actions menées.

BAUDINARD se doit de grandir avec son temps, mais aussi de préserver sa culture et son identité.

Grandir avec son temps et les projets à venir :

L'urbanisation est pour la commune un des secteurs les plus sensibles face à ces lois qui la régissent.

Nous nous devons de nous préserver d'une trop forte densification pour conserver notre identité de village provençal, mais à la fois permettre à de nouvelles familles de nous rejoindre dans l'aventure.

Nous avons, à ce jour, deux zones urbanisées éligibles sur la commune, sur lesquelles nous pouvons nous appuyer et prétendre à quelques nouvelles constructions.

Pour asseoir celle-ci, nous avons le projet de luminaires publics (déjà présent sur une partie de la voirie communale). Ce projet d'implantation de luminaire nouvelle génération (LED/solaire/100 % autonome) à pour but de pallier à ce manquement d'éclairage. Il sécurisera les voies pour les piétons qui les arpentent durant la saison estivale, et nos enfants sur leurs trajets vers les arrêts de bus, durant la saison hivernale.

Cette nouvelle génération de luminaire, c'est aussi permettre à la commune de faire des économies d'énergie, donc financières…

Nous nous devons d'être propre dans nos façon de consommer et de préserver le futur de la commune pour nos enfants.

Le projet de local communal unique devrait voir le jour au premier semestre 2022 et nous l'agrémenterons par un autre : munir la toiture des nouveaux locaux avec des panneaux photovoltaïques ce qui pourrait nous offrir une autosuffisance des consommations des services techniques et potentiellement, fournirait les besoins électriques d'une borne de recharge de véhicule.

En outre, ce projet de local unique nous permettra de pouvoir finaliser notre désir commun de faire naitre une épicerie à Baudinard.

La commune ne disposant pas actuellement d'un local permettant de recevoir les personnes à mobilité réduite.

2022, c'est aussi :

- Le projet de sécuriser l'accès aux caves communale et améliorer la ventilation de celles-ci.
- Sécuriser l'accès depuis le mur de soutènement de la rue du four.
- Sécuriser de façon pérenne l'accès à la place de l'église et du général de Gaulle (chaussée glissante).
- Projet urgent de rebâtir un nouveau local poubelle à l'entrée EST de la commune à la suite d'un incendie accidentel ou malveillant.
- Finaliser la sécurisation des deux accès au village par un débroussaillage intensif des bordures de chaussée, les piétons et les conducteurs ne s 'en porteront que mieux !
- La restauration du réseau routier communal chemin des croix du haut et chemin des croix du bas.
- La gestion des espaces verts (chemins communaux, calades, haies, champs d'oliviers)

Bien sur, nous reconduirons le fleurissement du village qui nous a valu, tout d'abord, vos éloges ; et ensuite celles de bon nombres de touristes et habitants des communes voisines.

Maintenir un village propre ….

C'est le travail de tous les jours de notre service technique de veiller et maintenir un village et une commune propre, et j'en appelle à tous, si vous rencontrez des disfonctionnements et autres faits qui auraient pu manquer à nos services ou à moi-même : un simple courrier, un passage à l'accueil de la mairie, un appel ou une interpellation directe, toute demande sera étudiée et travaillée selon son degré d'urgence.

Comme vous le savez, la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET GORGES DU VERDON a, seule, la compétence des ordures ménagères et déchets (ordures ménagères, déchets de la déchetterie et gros encombrants, revalorisation des déchets).

Cependant, par négligence, malveillance ou incivisme ; (ce qui en rappel coute à la commune un nouveau local poubelle…) ; quelques-uns ne respectent pas les zones de collecte, ce qui met une charge supplémentaire à la collectivité : la tournée d'un agent des services techniques pour une matinée complète tous les lundis afin de débarrasser les lieux de collecte d'ordure ménagères de divers mobiliers, cartons, verres, déchets verts et autres encombrants.

Car l'identité du village passe aussi par le visuel qu'il offre aux villageois ainsi qu'aux gens de passage qui le traversent mais aussi aux touristes qui viennent y séjourner de plus en plus tôt et tard aux cours des saisons.

Notre identité de magnifique petit village du Verdon s'est construite au fil de l'eau et du temps ; un village de caractère avec une véritable histoire plus ou moins connue qui démarre au néolithique et continue de s'écrire de nos jours.

Le tourisme est omniprésent dans le Verdon et, par la même, dans notre commune. C'est une manne financière conséquente pour le territoire et il nous incombe de protéger nos forets, nos lacs et nos richesses.

Je reste persuadé que c'est ensemble que nous donnerons un futur à notre beau village de BAUDINARD.

Les conseillers municipaux et moi-même vous présentons tous nos vœux de santé, de prospérité, à vous, vos familles et vos proches.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022

Location saisonnière

La municipalité a équipé le studio afin de le mettre à la location saisonnière. Il a été loué 4 semaine en aout. L'équipe souhaite poursuivre dans cette voie en équipant de même le 35 grand rue.

Feu à la ferme de Bondil

Le 24 aout 2021, un feu s'est déclaré à la ferme de Bondil. Très vite, Vincent s'est rendu sur les lieux avec Joannel. Ils ont été rejoints rapidement par l'équipe du CCFF d'Artignosc et 3 habitants d'Artignosc. 11 camions de pompiers et un hélicoptère sont intervenus pour essayer de venir à bout des flammes, heureusement, la météo est venue en renfort !!

Changement de Maire

À la suite de la démission de M. Patrick Laurin, le conseil a dû réélire un Maire.

Joannel ANGLIONIN a été élu maire.

Céline HARTMANN a conservé son poste de 1ere adjointe, Stéphanie ALLARD a été élue 2eme adjointe, et Gaëlle THOMANN 3eme adjointe.

Antenne

Comme vous le savez la nouvelle antenne est en fonction depuis le 7 septembre. Certains ont vu une amélioration, d'autre au contraire n'y ont vu que des désagréments.

Nous essayons de régler les problèmes petit à petit. Free doit intervenir pour la téléphonie mobile, car le réseau est quasi inexistant. N'hésitez pas à nous faire remonter les informations si vous rencontrez des problèmes.

Panneau d'entrée de village

Nous avons déplacé les panneaux d'entrée de village de quelques mètres afin de pouvoir placer un radar pédagogique. Celui-ci sera mis en place en début d'année 2022.

Mise en sécurité des virages à l'entrée du village

Dans un souci de sécurité, nous avons effectué une importante taille des bordures de routes aux entrées de notre village.

Décorations de Noël

Grace à un généreux donateur débusqué par M. le Maire, la commune de Baudinard était illuminé comme jamais. Nombre de visiteurs se sont déplacés pour admirer notre joli village By Night !!

Relooking

Pour finaliser la réfection de la façade mairie, celle-ci est maintenant clairement identifiée

Feu de poubelle

Pour clôturer cette fin d'année, un feu s'est déclenché le 30 décembre au local à poubelle à l'entrée Est du village.

Bac à cendres

La municipalité tient à vous rappeler qu'un bac à cendre est à votre disposition à l'entrée EST du village.

Vos cendres, même en apparence, non incandescentes et froide doivent impérativement être déposées dans ce bac dédié et non ailleurs.

Mise aux normes du réseau d'eau rue du four

Le réseau de la rue du four n'était pas aux normes, il a fallu relever les bouches clé et brancher les gouttières non raccordées au réseau d'eau pluviales.

Collecte des déchets ménagers

A la suite d'une rencontre entre le service des déchets de la CCLGV et monsieur le Maire de BAUDINARD, il a été évoqué une optimisation des points de collecte de la commune, au vu des différents problèmes rencontrés.
Il a été décidé qu'à compter du lundi 24 janvier :

- le container situé route d'AUPS, sous la campagne Bourron sera supprimé ;

- les containers situés à l'entrée de Baudinard, côté Aups, (arrêt de bus courbine) seront placés à côté des colonnes de tri toujours à la courbine (en face)

- le container situé au carrefour chemin du Prieuré et Croix du bas sera déplacé au chemin des croix du haut au niveau de la Verroire ;

- le container situé au bout du chemin d'Artignosc sera avancé au point d'apport précédent (milieu du chemin).

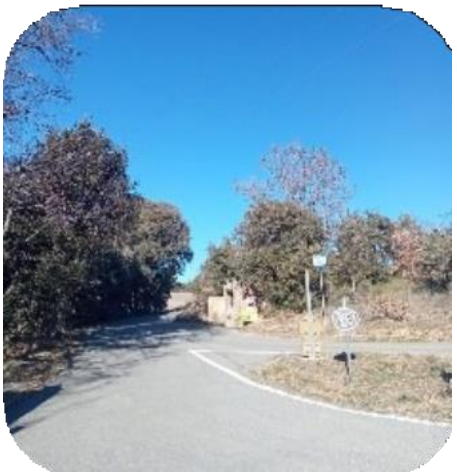

Un affichage va être mis en place directement sur les containers.

Le ramassage au croisement Saint Michel a été retiré car des câbles électriques se situant au-dessus rendent l'accès trop dangereux à la grue du camion. Nous demandons aux habitants de Saint Michel qui ont l'habitude depuis quelques mois de laisser leurs déchets par terre de les mener dans les bacs quartier Courbine.

Evacuation des épaves

En septembre dernier, la municipalité a fait enlever les épaves présentent sur la commune depuis de nombreux mois;

Elections

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, les prochaines élections sont l'élection présidentielle en avril 2022, plus exactement le 10 avril 2022 (1er tour) et le 24 avril 2022 (2d tour).
S'en suivront les élections législatives en juin 2022 (Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable sauf si la législature est interrompue par une dissolution (article 12 de la Constitution).
Toutes les cartes électorales sont réimprimées en mars.

Un petit nouveau sur la commune

Nous avions une balayeuse dont on ne se servait plus, et la commune de Villecroze avait un Glouton dont ils ne se servaient plus …

La balayeuse a été mis en vente sur le bon coin quelques mois, et après 2 ventes non aboutis, lors d'un conseil communautaire un arrangement entre communes a été trouvé. Villecroze récupère la balayeuse contre le Glouton.

Cérémonie du 11 novembre 2021

Après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts de la commune, Monsieur le Maire a lu le traditionnel discours de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, relatif à la commémoration du 103ème anniversaire de l'Armistice.
A l'issue, un vin d'honneur a été offert par la municipalité aux personnes présentes.

Recensement à 16 ans en mairie

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

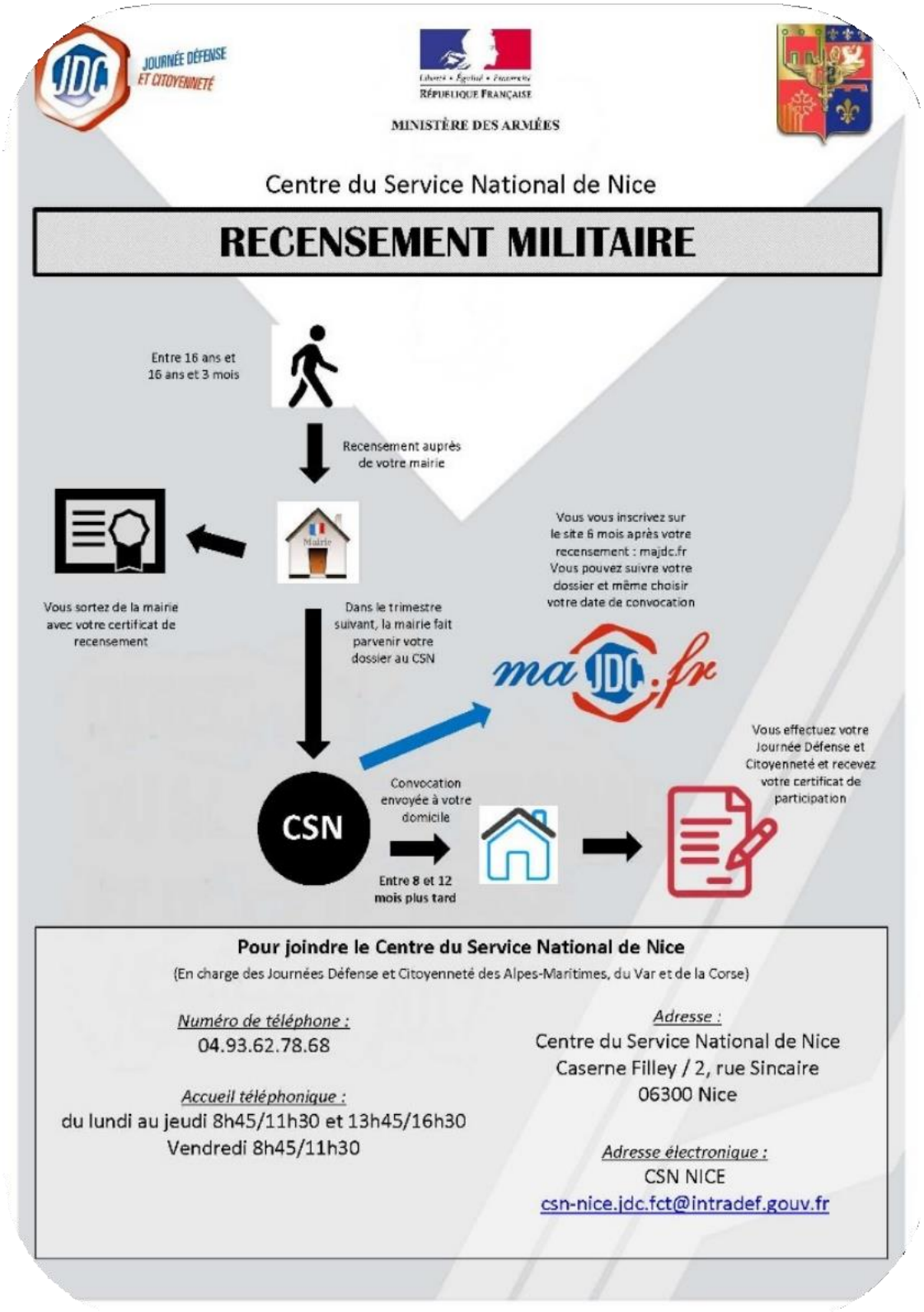

Repas des ainés

La municipalité a été heureuse d'inviter nos ainés à un repas de Noël.

La bonne humeur était au rendez-vous et le plaisir de se retrouver intact.

Nos « jeunes » ont pu se régaler et se retrouver autour d'un bon repas.

En attendant Noël

Cette année encore, nos chers têtes blondes ont eu le bonheur de pouvoir faire une ballade en calèche.

Ils ont, ensuite, assister à un spectacle offert par le comité des fêtes.

Et enfin, la municipalité a eu le plaisir d'aider le père Noël à gâter les enfants de la commune.

MARTIN Amélia, le 24 avril 2021

BAUDEWYN Yoan, le 15 juillet 2021

KOKOU-GOVO Axel, le 21 octobre 2021
KOKOU-GOVO Anastasia, le 21 octobre 2021

LE CORRE Stéphanie

ALLARD Patrice

Le 4 septembre 2021

BEGNI Josette , le 18 septembre 2021
NORE Thérèse, le 1 octobre 2021

Exposition débroussaillement

Le 15 janvier 2022, une exposition sur le thème du débroussaillement des terrains a été organisé par la municipalité. La réunion publique prévue sur cette thématique a été reportée en raison de la situation sanitaire.

Conseils débroussaillement

Le débroussaillement obligatoire

Débroussailler c'est une nécessité

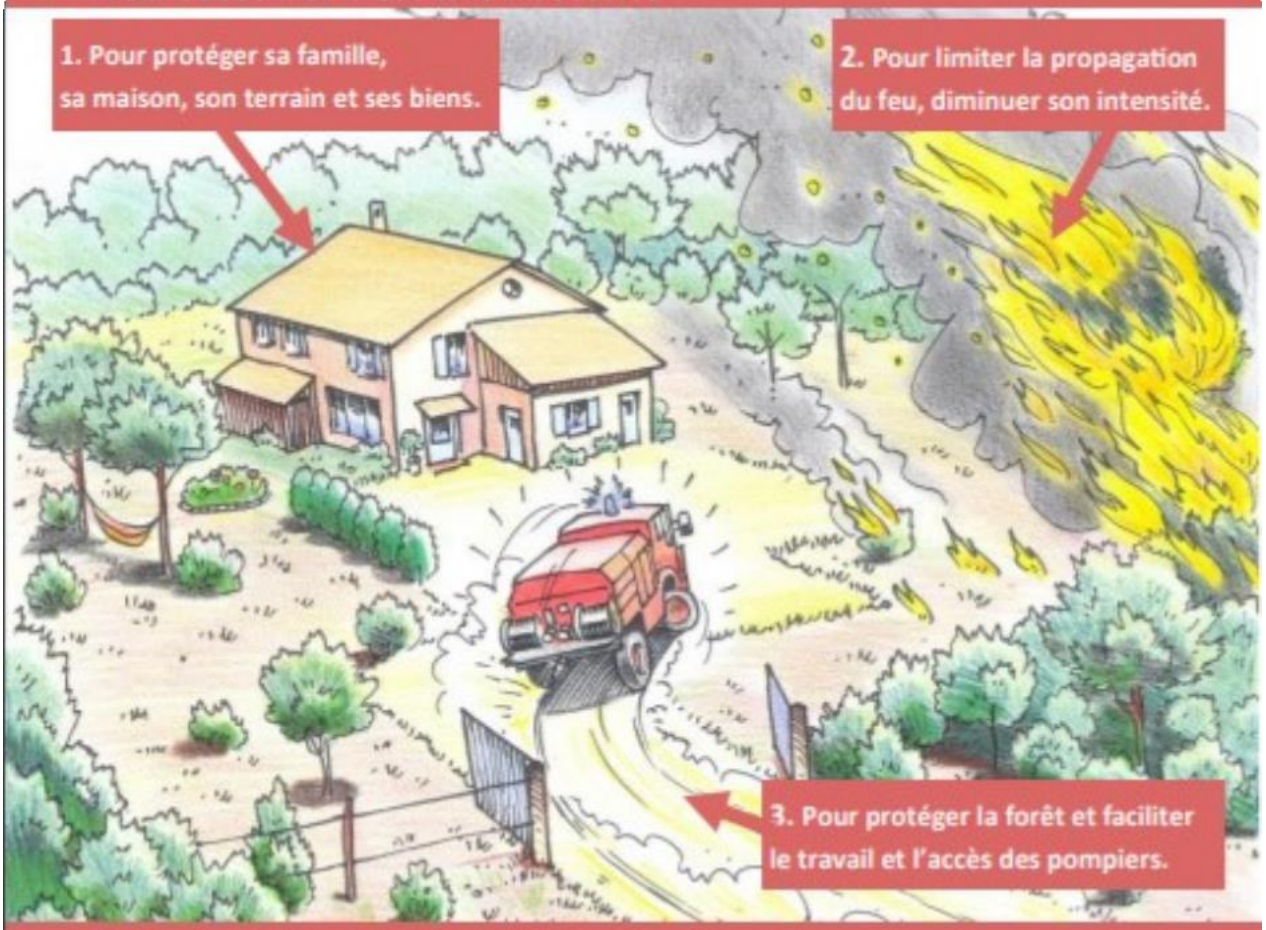

Débroussailler, c'est une obligation

Info

Suis-je à moins de 200 m de la forêt ?

Consulter le site www.sigvar.org

Sanctions

*Tout contrevenant s'expose à une amende de **135€.***

*Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de **30€/m²** non débroussaillé.*

Où débroussailler

Voir votre document d'urbanisme (PLU ou POS) à consulter en mairie

1. Hors zone urbaine

Débroussaillement dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

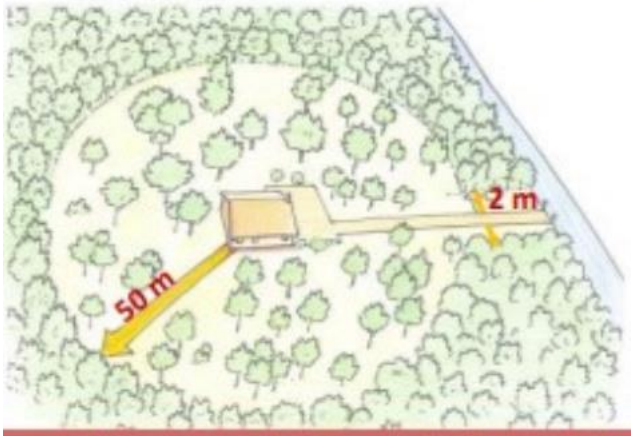

2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillement sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

Zone urbaine, ZAC, lotissement : débroussailler partout

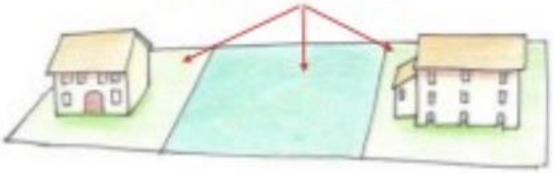

Comment débroussailler : Arrêté préfectoral du 30 mars 2015 réglementant le débroussaillement

1. Eliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.

2. Couper toute branche à moins de 3 m des constructions et des toitures.

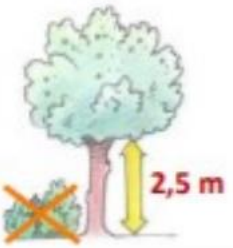

3. Elaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2 m 50 et suppression des arbustes.

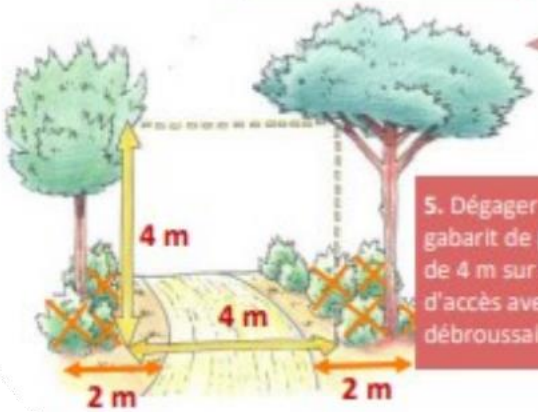

5. Dégager un gabarit de passage de 4 m sur voies d'accès avec 2 m de débroussaillement.

4. Espacer les arbres de 3m les uns des autres.

5

BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 26 AOUT 2021

Le conseil municipal s'est réuni le **jeudi 26 aout 2021** à 19h04 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, Joachim ETIENNE, LE CORRE Stéphanie, NOËL Luc, LABONDE Gabriel, ROUSTAN Mylène, MARTIN Jérémy, THOMANN Gaëlle.
Excusés : LAURIN Patrick (pouvoir à ROUSTAN Mylène)

Secrétaire de séance : Stéphanie LE CORRE

1 – Eléction du Maire

Céline HARTMANN, 1ère adjointe, maire par intérim, donne la parole à Luc NOEL, doyen du conseil municipal qui va présider la séance.
Il sollicite deux assesseurs, Gabriel LABONDE et Joachim ETIENNE se portent volontaires.
Il demande s'il y a des candidats au poste de Maire. Joannel ANGLIONIN se porte candidat.
Après vote des conseillers municipaux à bulletins secrets, les assesseurs procèdent au dépouillement.
11 votants – 11 exprimés – 7 voix pour Joannel ANGLIONIN – 2 voix pour Céline HARTMANN – 1 voix pour Joachim ETIENNE – 1 voix pour Fabienne CLAUDE
M. ANGLIONIN élu Maire.

2 – Eléctions des adjoints

M. le Maire demande au conseil qui est candidat pour le poste de 1er adjoint : Mme HARTMANN se porte candidate.
Après vote à bulletin secret les assesseurs procèdent au dépouillement.
11 votants – 11 exprimés – 11 voix pour Céline HARTMANN. Mme HARTMANN élue 1ère adjointe.

M. le Maire demande au conseil qui est candidat pour le poste de 2ème adjoint : Mme LE CORRE se porte candidate.
Après vote à bulletin secret les assesseurs procèdent au dépouillement.
11 votants – 11 exprimés – 8 voix pour Stéphanie LE CORRE – 2 voix pour Patrick LAURIN – 1 voix pour Mylène ROUSTAN. Mme LE CORRE élue 2ème adjointe.

M. le Maire demande au conseil qui est candidat pour le poste de 3ème adjoint : Mme THOMANN se porte candidate.
Après vote à bulletin secret les assesseurs procèdent au dépouillement.
11 votants – 11 exprimés – 4 voix pour Gaëlle THOMANN – 2 voix pour Gabriel LABONDE – 3 voix pour Patrick LAURIN – 2 voix pour Jérémy MARTIN
Personne n'ayant eu la majorité absolue (6 voix) on procède à un second tour.
Après vote à bulletin secret les assesseurs procèdent au dépouillement.
11 votants – 11 exprimés – 6 voix pour Gaëlle THOMANN – 1 voix pour Gabriel LABONDE – 1 voix pour Patrick LAURIN – 3 voix pour Jérémy MARTIN. Mme THOMANN élue 3ème adjointe.

La séance est levée à 19h28.
La date du prochain conseil n'est pas fixée.

BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 24 septembre 2021

Le conseil municipal s'est réuni le **vendredi 24 septembre 2021** à 18h40 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, LE CORRE épouse ALLARD Stéphanie, MARTIN Jérémy, THOMANN Gaëlle.
Excusés représentés : LAURIN Patrick (pouvoir à HARTMANN Céline), LABONDE Gabriel (pouvoir à HARTMANN Céline), Joachim ETIENNE (pouvoir à ANGLIONIN Joannel)

Secrétaire de séance : Stéphanie ALLARD

---

1 – Désignation des délégués aux organismes intercommunaux

- Syndicat intercommunal du Haut Var pour l'utilisation des Eaux du Verdon

Titulaires Joannel Anglionin – Fabienne Claude. Suppléants Joachim Etienne - Céline Hartmann.

- Syndicat Mixte d'Electricité du Var

Titulaire Stéphanie Allard. Suppléant Jérémy Martin.

- Association des communes Forestières du Var

Titulaire Jérémy Martin. Suppléant Joachim Etienne.

- Mission locale Ouest Var

Titulaires Gaëlle Thomann - Fabienne Claude. Suppléants Joannel Anglionin – Jérémy Martin

- Correspondant Défense

Titulaire Céline Hartmann. Suppléant Stéphanie Allard

- Ecoles

Titulaire Gaëlle Thomann. Suppléant Gabriel Labonde

---

2 – Désignations des membres des commissions municipales

- Commission « travaux – Environnement et Nature »

Joannel Anglionin – Jérémy Martin – Joachim Etienne – Céline Hartmann

- Commission d'Appel d'Offres (le maire + 3+3)

Titulaires. Joannel Anglionin - Céline Hartmann – Fabienne Claude – Stéphanie Allard
Suppléants. Gabriel Labonde – Gaëlle Thomann – Jérémy Martin

- Commission « Communication et Culture / Santé et Social " (4).

Titulaires. Gaëlle Thomann – Gabriel Labonde – Stéphanie Allard – Fabienne Claude

- Commission "Urbanisme" (5)

Joannel Anglionin – Céline Hartmann – Stéphanie Allard – Fabienne Claude – Gabriel Labonde

---

3 – Décision modificative

Virement de crédit suite à la modification de l'affectation du résultat bascule de 85 000 euros du 168 au 1068
Virement de crédit pour achat d'un ordinateur bascule de 700 euros du 2188 au 2183
A l'unanimité le conseil a voté pour.

4- Délibération portant sur les coupes de bois de l'ONF dans le cadre du régime forestier
Délibération reportée

Questions diverses

Antenne 4G : M. le Maire explique que suite à la réception d'un questionnaire de satisfaction reçu en mairie nous avons découvert que l'antenne était en fonction depuis le 7 septembre. Au vu de notre retour négatif, Bouygues nous a contacté. Des réglages vont être fais, notamment en ce qui concerne la fréquence TNT. Cette antenne est censée être tout opérateur.

Garage : suite au décès de Mme Begni, M. Begni rend son garage. M. Laurin est le premier candidat de la liste d'attente.

Boule Baudinardaise : L'association demande la mise en place d'une banderole (financée par leur propre moyen) pour l'annonce des concours. Le conseil est d'accord.

La séance est levée à 19h20.
La date du prochain conseil n'est pas fixée.

BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du jeudi 28 octobre 2021

Le conseil municipal s'est réuni le **jeudi 28 octobre 2021** à 18h42 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, ALLARD Stéphanie, Joachim ETIENNE, Gabriel LABONDE, THOMANN Gaëlle.
Excusés représentés : MARTIN Jérémy (pouvoir à HARTMANN Céline),
Absent : LAURIN Patrick

Secrétaire de séance : Stéphanie ALLARD

---

1 – Délibération portant sur les coupes de bois de l'ONF dans le cadre du régime forestier

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'ONF du 03/08/2021 concernant la préparation des coupes de l'exercice 2022 en forêt communale relevant du régime forestier le conseil approuve l'état d'assiette des coupes de bois mais demande qu'il ne soit pas utilisé de tête abatteuse et demande que le conditionnement soit fait en stère.

---

2 – Modification des tarifs de la salle des fêtes

Le conseil propose la gratuité pour la petite salle pour les Baudinardais, et 150 euros pour la grande salle avec ménage à leur charge. Vote pour à l'unanimité.

3 – Ouverture d'un compte Dépôt de Fonds au Trésor public

Reporté au prochain conseil

Questions diverses

Femmes bénévoles : pas de proposition pour 2021

Traiteur pour le repas des ainés : plusieurs devis ont été demandés, seuls D'aleo traiteur de Régusse et Les milles saveurs de Aups ont répondus. Le conseil a retenu Les milles saveurs.

La séance est levée à 19h35.
La date du prochain conseil n'est pas fixée.

PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

La mairie de BAUDINARD SUR VERDON se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations … depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 6600 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI…).

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com , afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

EXPLORE IT ON AppGallery

Les amis de Baudinard

Chers amis de Baudinard,

2021, une année étrange ! Les mois précédents ont été lourdement marqués, mais est-ce du temps perdu ? Est-ce un retour à la case départ ? Pas sûr !

La vie continue et 2022 est pleine d'espoir ! Dans l'ombre les AdB multiplient les initiatives, ils ne sont pas restés muets !

Pour exemple : malgré les contraintes sanitaires, pari réussi pour cet apéro dinatoire du vendredi 19 novembre dernier.

Vous étiez nombreux à avoir répondu présents et à faire de cette soirée autour du Beaujolais, une pure réussite.

Nous espérons que vous en gardez un bon souvenir. De notre côté nous avons été Nathalie et moi-même très heureuses de vous accueillir et il est impératif de remettre ça au plus vite, dès que possible ….
Nathalie ROMERO, aux dires de tous, a contribué par son énergie et son talent à faire de cette soirée « retrouvailles » une soirée exceptionnelle.

Dans un deuxième temps, le « top départ » de la cueillette des olives a été donné le 18 décembre.

Là encore vous avez été nombreux à donner votre temps et votre énergie.

A cette heure la récolte n'est toujours pas terminée et elle s'annonce fructueuse.

Merci à tous nos bénévoles !

A chacun d'entre vous, je ne souhaite que le meilleur avec une belle année 2022 à partager.

Nathalie FAUCHERAND Présidente des AdB
Noëlle CONTRUCCI Secrétaire/trésorière

La boule baudinardaise

Le bureau, les membres et les joueurs de l'Association souhaitent une excellente année 2022 aux lecteurs de la présente revue municipale.

Depuis la création de l'association, en 2015, les six années qui se sont écoulées ont démontré la vitalité de cette petite structure qui a permis d'organiser d'excellents tournois dans une ambiance familiale même si les joueurs ont tenu à démontrer, à chacune de leur présence, leur adresse lors de chaque tournoi.

Le duo actuel bénévole, qui dirige l'Association, remercie les adhérents et les participants aux diverses rencontres. Il apprécie l'implication de tous les membres au sein de cette structure amicale intergénérationnelle.

Le bureau remercie la municipalité pour son soutien financier renouvelé chaque année. Il remercie également les employés communaux pour l'entretien permanent du boulodrome.

Toute personne peut rejoindre les adhérents actuels moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de dix euros par année civile, inchangée depuis la création de l'association, grâce à une gestion rigoureuse des finances.

Un site Facebook a été créé cette année : Boule Baudinardaise

Bonne Année "bouliste" 2022 !
Coordonnées :
www.la-boule-baudinardaise.sitew.fr
Contact : laboulebaudinardaise@gmail.com

Facebook : Boule Baudinardaise Le Président,
Yvon BORDES

Les chasseurs de Baudinard

La saison de chasse 2021/2022 va bientôt s'achever. Elle s'inscrira sous le signe de la morosité.

Comme je l'ai déjà évoque dans un article précédent, cette morosité n'a rien à voir avec les difficultés, quelques fois majeures, vecues par certains d'entre vous du fait de cette pandémie, que ce soit au titre de la santé, de la famille ou de l'activité professionnelle.

Comme tous, nous avons dû adapter notre comportement en respectant au mieux les gestes barrières quelques fois oubliés lors de nos conversations animées d'après chasse.

Sur un plan purement cynegetique, la présence du petit gibier reste toujours confidentielle, seule la population du lièvre demeure bien présente sur notre territoire.

Le sanglier vraisemblablement effrayé par la présence du loup, à présent bien installé dans notre région, a migré vers d'autres collines. Les statistiques sont formelles : baisse de 60% des prélèvements de ce gibier au cours de ces dernières années. Pour préserver le modeste cheptel encore présent sur notre commune et notamment les laies gestantes, nous cesserons les battues sanglier le 16 janvier 2022. Seul le chevreuil toujours abondant pourra continuer à être chassé jusqu'au 20 février prochain.

Monsieur le Maire et moi-même avons été récemment alertés, par courrier, sur le comportement irresponsable d'un chasseur ayant tiré à petits plombs en direction des habitations en complète contradiction avec notre règlement intérieur et les règles élémentaires de sécurite. Le garde-chasse, sensibilisé sur ce point précis, interviendra avec la plus grande sévérité et aucune clémence ne sera accordée par la société de chasse aux contrevenants. Ce sujet sera, à nouveau, à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de notre association.

D'autre part, j'espère vivement que les futures règles sanitaires nous permettrons de maintenir enfin le repas organisé traditionnellement debut septembre de chaque année par la société de chasse. Nous verrons bien, avant cet été, ce qu'il en sera réellement.

Permettez-moi en conclusion de vous présenter en mon nom et au nom de tous les membres du bureau nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Le président

CCFF BAUDINARD SUR VERDON

Tout d'abord permettez-moi de vous présenter au nom des membres du **CCFF** nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, qu'elle vous apporte le meilleur !!

Pour l'année 2022 nous allons par le biais de formation améliorer nos compétences parmi nos membres bénévoles.

En effet 2 de nos adhérents vont suivre une formation de 2 jours sur Salernes destinée à améliorer notre relation dans la transmission des données et informations entre le CCFF et les sapeurs pompiers; celle-ci doit se dérouler dans le courant du mois d'avril si les conditions sanitaires nous le permettent !

Pour information ,la campagne de surveillance démarrera à compter de la mi-juin et ce jusqu'au 15 Septembre, mais elle est subordonnée aux conditions climatiques (chaleur, sécheresse, vent, orages….) donc ces dates ne sont qu'une indication.

Pour rappel l'été dernier, un feu de forêt a été déclenché par un éclair lors d'un orage « sec », il se situait à la croisée des territoires de BAUDUEN, REGUSSE, et BAUDINARD. En peu de temps 2 hectares sont partis en fumée mais le pire a été évité. La prudence et la vigilance sont de rigueur !

A l'orée de cette nouvelle année nous sommes un groupe de 12 personnes bénévoles pour assurer les patrouilles de surveillance, qui ont lieu **tous les jours** de la semaine **en binôme** pendant la saison sèche.

Des **renforts** seraient donc **bienvenus pour protéger notre si beau territoire**, pour cela vous pouvez me contacter au 0676072122 Philippe DELOT

Encore une fois Bonne année à vous !

Philippe DELOT *-Président-*

LISTE DES MEMBRES BENEVOLES

BORDES YVON
DELOT PHILIPPE
HERR THIERRY
NOEL LUC
PERSICHINO HENRI
URRUTTI PATRICK
CENTAZZO REMI
FONTANA GEORGES
LOUAULT ALAIN
PARSY ALAIN
ROUVIER GERALD
VIAUD SERGE

Le comité des fêtes

SOIREE MOULES FRITES

9 octobre 2021

Cette soirée a rassemblé une centaine de personnes.

Les moules étaient excellentes.

Merci à Jean-Marie et Sonia pour la préparation.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse, animée par DJ Fred

Les amis de la chapelle Saint Michel

SOUVENIR D'UN 29 SEPTEMBRE 2021

A BAUDINARD SUR VERDON

Mercredi 29 septembre 2021 cérémonie de la Saint Michel à Baudinard sur Verdon

Discours

de M. le Maire Johanel ANGLIONIN

Repas dans la salle des Fêtes

Chapelle Saint Michel

Baudinard

Saint Michel : Prieuré avec chapellerie attribue à un chanoine d'Aups, cet avantage resta l'apanage de la famille Thadey de 1599 à la révolution.

En 1732 l'Evêque de Riez condamne la chanoine Thadey à faire réparer la chapelle , à la pourvoir d'un calice d'argent doré en dedans, d'ornements , et à y faire dire la messe dimanche et Fêtes de mai à Septembre à peine de 20 livres qui seront distribuées en aumônes.

La chapelle située quartier Saint Michel près de la ferme du même nom , à 1 km du village était dans un triste état, la toiture s'étant écroulée en 1920. C'était un rectangle de 10 m de long sans compter l'abside surmontée d'une voute Romane, Orientée à l'ouest, sa porte rectangulaire surmontée d'un oculus est encadrée de 2 meurtrières. Au début du XXème siècle la population s'y rendait encore en procession pour la Saint Michel et le curé du village célébrait la messe.

Ruinée jusqu'en 2004, la municipalité décidait de la restaurer cette année-là et une association des Amis de la chapelle Saint-Michel préside par Mr pascal PONS fut créé, ses membres sont essentiellement composés de parachutistes et anciens parachutistes civils et militaires de la région PACA qui s'y retrouvent chaque année le 29 septembre pour la fête de leurs saint patron.

Une messe est célébrée à cette occasion.

Saint-Michel -29 Septembre 2009
à Baudinard sur Verdon

Petit rappel biblique :
Dans la Bible, Michel, dont c'est la fête aujourd'hui, est un archange donc un ange de première classe. Son nom signifie «Qui est comme Dieu »... C'est le vainqueur du démon, le chef des armées célestes, le vainqueur du dragon négatif, le protecteur naturel de l'église romaine. . En fait, il est essentiellement symbolique. Le St Michel chrétien reste l'entité positive face aux forces du mal.
Bonne fête donc à tous les Michel, mais aussi à tous les Raphaël et tous les Gabriel... Car on ne fête jamais un archange sans ses copains ... et collaborateurs, mais St- Michel reste le prototype de l'archange. Il est le plus spectaculaire et le plus vénéré, et c'est lui qui mène la danse dans l'armée céleste, sans compter qu'il est le spécialiste des communications puisque c'est lui qui parla à Jeanne d'Arc et fut son conseiller technique et militaire.

La représentation :
Il est souvent dépeint avec une épée à la main, portant une armure et terrassant le dragon de l'apocalypse ou un démon. Ses ailes sont généralement très grandes .Il tient quelquefois dans sa main la balance de la justice du jugement dernier.
Il est entre autre le protecteur de l'Eglise, de la France, et des parachutistes.
Ce sont les aumôniers Valin de la Vaissière et Jego qui proposèrent de choisir St Michel comme patron des parachutistes.
Il fut invoqué d'abord par quelques parachutistes de la France Libre, puis en la cathédrale de Bône avant le départ pour l'Indochine du 3ème bataillon du 1er régiment de chasseurs parachutistes (1946), puis à Hanoï en présence de 1er RCP.
Une nouvelle tradition était née.
Nous saurons comme nos aïeuls demeurer :

« Au nom de Dieu et de par Saint-Michel au service de la France »

La sculpture de Baudinard :
La pierre du socle massive représente 2000 ans de civilisation judéo-chrétienne :c'est un bloc de rocher taillé qui vient de la commune de Baudinard .
Le démon, la Bête, le Mal est symbolisé par la pierre sombre dans laquelle vient se figer le glaive du saint ; c'est un marbre noir de Belgique .
Les deux ailes qui partent du Glaive et représentant le Saint sont des socs de charrue.
La croix est composée de 3 essieux de tombereaux, un cerclage de roue, et d'un moyeu ; le tout provenant de la ferme de Fontayne, toute proche.
Elle a été réalisé par Régis LIVENEAU, avec l' aide précieuse de Dominique Lemoult, William Livermore , Pascal Pons , et les employés municipaux de Baudinard .

Le bureau « Les amis de la chapelle st Michel de Baudinard » Vous présente ses Meilleurs vœux pour cette Nouvelle année 2022

Calendrier 2022

Janvier							
N°	L	M	M	J	V	S	D
52						1	2
1	3	4	5	6	7	8	9
2	10	11	12	13	14	15	16
3	17	18	19	20	21	22	23
4	24	25	26	27	28	29	30
5	31						

Février							
N°	L	M	M	J	V	S	D
5		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	13
7	14	15	16	17	18	19	20
8	21	22	23	24	25	26	27
9	28						

Mars							
N°	L	M	M	J	V	S	D
9		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

Avril							
N°	L	M	M	J	V	S	D
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

Mai							
N°	L	M	M	J	V	S	D
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

Juin							
N°	L	M	M	J	V	S	D
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

Juillet							
N°	L	M	M	J	V	S	D
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

Août							
N°	L	M	M	J	V	S	D
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

Septembre							
N°	L	M	M	J	V	S	D
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

Octobre							
N°	L	M	M	J	V	S	D
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

Novembre							
N°	L	M	M	J	V	S	D
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

Décembre							
N°	L	M	M	J	V	S	D
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

Vacances scolaires en 2022	
Noël 2021	18.12 au 03.01
Hiver, zone A	12.02 au 28.02
Hiver, zone B	05.02 au 21.03
Hiver, zone C	19.02 au 07.03
Printemps, zone A	16.04 au 02.05
Printemps, zone B	09.04 au 25.04
Printemps, zone C	23.04 au 09.05
Pont Ascension	25.05 au 30.05
Été	07.07 au 01.09
Automne	22.10 au 07.11
Noël 2022	17.12 au 03.01
Départ en vacances après la classe le vendredi ou le samedi	
Reprise des cours le matin des jours indiqués	

Fêtes populaires	
Épiphanie	Dim. 2 janvier
Chandeleur	Mer. 2 février
Saint-Valentin	Lun 14 février
Mardi gras	Mar. 1er mars
Grand-mères	Dim . 6 mars
Saint-Patrick	Jeu. 17 mars
Fête des voisins	Ven. 27 mai
Fête des mères	Dim. 29 mai
Fête des pères	Dim. 19 juin
Fête de la musique	Mar. 21 juin
Saint-Jean	Ven. 24 juin
Grands-pères	Dim. 2 octobre
Halloween	Lun. 31 octobre
Sainte Catherine	Ven. 25 novembre

Jours fériés	
Jour de l'an	Sam. 1er janvier
Lundi de Pâques	Lun. 18 avril
Fête du travail	Dim. 1er mai
Victoire 1945	Dim. 8 mai
Ascension	Jeu. 26 mai
Pentecôte	Lun. 6 juin
Fête nationale	Jeu. 14 juillet
Assomption	Lun. 15 août
Toussaint	Mar, 1er novembre
Armistice 1918	Ven. 11 novembre
Jour de Noël	Dim. 25 décembre

Des calendriers gratuits, pratiques et variés
©www.calendrier.best

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GENERALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT					
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT					
		Fumer	TOLÉRÉ			INTERDIT	TOLÉRÉ	
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT					
			1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06 30/09	1/10 31/12	
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h
		Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1				POSSIBLE sauf si 1	

2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air

- ▷ **Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.**
- ▷ **Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.**
- ▷ **Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.**

POSSIBLE sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr

REGLEMENTATION EMPLOI DU FEU

NOS COMMERCES

Le Chardon, restaurant et gîtes

Ouvert d'avril à novembre.

Avril , mai, juin : du mercredi au dimanche

(10h -14h et18h - 21h)

Juillet, août : du lundi soir au dimanche soir (10h - 21h)

Contact téléphonique : 04 94 68 10 55

L'Auberge de Baudinard

Contact : auberge.baudinard@orangeJr

Tél. 04 94 70 18 56

Pizz'Alexane

Tous les vendredis soir

Place des lavandes.

Tél. 06 71 90 2824

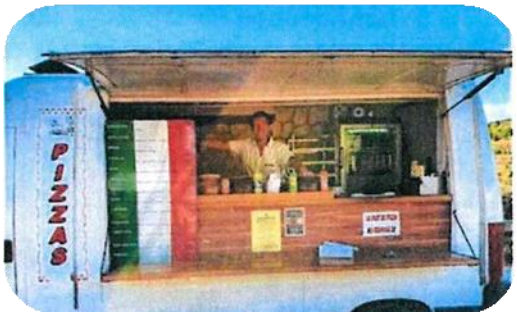

TEDDY ET ELSA

Vente directe de fromage de chèvre BIO

Plus d'informations 06.23.09.62.71

VENTE DE FRUITS, LEGUMES, PAIN & MIEL

Tous les samedis matin

la Place des lavandes.

RENSEIGNEMENTS UTILES

SAMU 15- POMPIERS 18 Appel européen depuis un mobile 112

Centre Antipoison Marseille : 04 91 75 2525

Médecin de garde : 15 - Pharmacie de garde : 3237 ou www.pharmagarde.eu

Dentiste de garde {TOULON) : 08 92 56 67 66 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 3237 ou www.pharmaciedegarde.co

Pharmacie des Moulins Régusse : Tél. 04 94 76 24 66 ; i

Infirmiers Régusse 06 69 68 50 29

Maison de Santé Pluriprofessionnelle Aups : Tél. 04 94 70 19 12

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel sera retransmis à un praticien de garde.

Centre hospitalier Dracénie, Draguignan : 04 94 60 50 00

Drogues Info Service : 0800 23 13 13 de 8h à 2h, 7 jours sur 7, appel gratuit d'un **poste fixe**

Alcool Info Service : 0980 980 930, de 8h à 2h, 7 jours sur 7, appel anonyme et non surtaxé

SIDA Info Service: 0 800 840 800, 24h/24, appel anonyme et gratuit

Violences conjugales : 3919 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
Violences faites aux enfants : 119

Solitud'écoute : 0800 47 47 88, 7 jours/7, de 15h à 20h (appel gratuit)

Dépannage électricité 24h/24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF), Aups : 04 98 10 29 43

Allo SNCF (infos, réservations, ventes) : 36 35 ou www.voyages-sncf.com Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA): 39 39

Agence Départementale d'information au Logement (ADIL) : 04 94 22 65 80 ; adil@adil83.org

INFO ESCROQUERIES: 0805 805 817 (coût d'un appel local)

INFO TRAFIC : flashes d'information sur l'état de la circulation : www.infotrafic.com

Il était une fois Baudinard ...

La mairie et l'école communale